

<http://www.snetap-fsu.fr/Midi-Pyrenees-declaration-au-CAEN.html>



Midi-Pyrénées : déclaration au CAEN du 3 juillet

- En Région -

Date de mise en ligne : samedi 6 juillet 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Déclaration préliminaire des représentants des personnels de l'Enseignement Agricole Public :

L'Enseignement Agricole Public sous tutelle du Ministère de l'Agriculture représente 18 lycées en région Midi-Pyrénées, plus de 5 000 élèves/étudiants de la 4^{ème} au [BTS](#) et environ 1 500 apprentis.

L'offre de formation regroupe toutes les filières professionnelles, générales et technologiques.

Les établissements d'enseignement agricole privé ne sont pas soumis à des limitations de recrutement et de fait l'[EAP](#) ne représente que 56 % des effectifs et 36 % au niveau national.

Nous voulons relever un certain nombre de points qui nous semblent préoccupants :

Relation Education Nationale / Enseignement Agricole Public

Bac Pro LCQ

Concernant le projet d'ouverture au lycée de Jolimont d'un BAC Pro Laboratoire Contrôle Qualité, diplôme du Ministère de l'Agriculture : nous rappelons que les personnels de l'EAP ont découvert ce projet par le biais de la plaquette de promotion éditée par le lycée Jolimont, et ce, sans que les instances régionales de l'EA aient été consultées.

Après avis défavorable du CREA du 14 mars 2013, le [DRAAF](#) a notifié le refus de cette ouverture. Ce projet mettait en danger les lycées agricoles de Auch et Villefranche qui proposent déjà ce Bac Pro, et qui peinent à recruter.

Cet épisode illustre bien le manque de dialogue entre nos autorités académiques respectives.

Accord [EN](#) EAP

Autre exemple : un accord entre [EN](#) et EAP de mise à disposition réciproque d'enseignants avait été conclu à la rentrée 2012. Nous apprenons que la DRAF n'a pas respecté cet accord qui n'est pas reconduit légitimement par [l'EN](#) pour la rentrée prochaine. Ainsi, un enseignant de l'EN qui avait accepté cette année scolaire, que soient intégrées dans son service 6 heures effectuées en [CPGE](#) du lycée agricole d'Auzeville, ne pourra plus enseigner dans le cadre de cet accord l'année prochaine. La DRAAF propose que ces heures soient effectuées en [HSA](#) en plus de son service complet à l'EN. Nous sommes opposés à ce fonctionnement.

Procédure AFFELNET

Nous regrettons que dans le cadre de la procédure AFFELNET pour l'affectation en 2^{de} GT avec l'enseignement d'exploration EATDD -Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable- (enseignement spécifique de l'enseignement agricole), il ne soit pas possible d'attribuer des points par rapport au projet des élèves.

Cette situation pénalise particulièrement le lycée agricole d'Auzeville très prisé par les élèves et les familles du secteur urbain.

Ainsi, des élèves du milieu agricole et rural ne sont pas acceptés en 2^{de} GT du fait de résultats moyens et ainsi le lycée d'Auzeville s'éloigne de sa vocation. *Nous demandons que cette procédure soit modifiée afin de tenir compte du projet des élèves.*

MFR ESCATALENS

La Maison Familiale Rurale d'Escatalens (établissement privé) a un projet de construction d'un nouvel établissement depuis 2011. Se prévalant du soutien et de l'engagement des collectivités territoriales, elle a fait la demande d'un financement complémentaire dans le cadre des Programmes d'Investissement d'Avenir, ce qui porterait le financement public à 85 % des travaux.

Nous nous opposons à l'attribution de 2 millions dans le cadre de ces programmes. Le projet de la MFR a reçu des avis négatifs ou réservés (CESER, [FSU](#), [FCPE](#), [CGT](#), [UNSA](#)) suite à la consultation du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Cette MFR est en concurrence directe avec les établissements publics agricoles voisins (lycées agricoles d'Ondes, Montauban-Moissac et

CFAAH du Tarn et Garonne), en particulier sur les formations d'agroéquipements.

Nous déplorons que des services déconcentrés de l'Etat aient soutenu ce projet qui n'a pas été débattu dans les instances de l'enseignement agricole. Nous sommes dans l'attente de l'arbitrage du Ministre de l'Agriculture alors que l'autorité académique est restée muette sur ce projet.

Conditions de la rentrée 2013 :

Globalement, notre autorité académique nous a annoncé une petite augmentation de la [DGH](#) et l'attribution de 5 postes supplémentaires d'enseignant. A cette heure, nous n'avons pas de détails sur la répartition de ces moyens.

Nous regrettons l'absence d'ouverture de classe et le maintien des seuils de recrutement qui auront pour effet que des élèves seront refusés y compris en filières professionnelles de production agricole !

L'enseignement agricole public n'est pas sorti de l'ornière malgré les déclarations de notre ministre de tutelle.